

Une start-up de l'EPFL à Avenches

GRZ Technologies, qui a développé un système de stockage de l'hydrogène, veut construire une usine



La commune d'Avenches prévoit de constituer un droit de superficie sur une parcelle constructible de plus de 10 000 m² pour accueillir la future usine de GRZ Technologies SA. © Charly Rappo

Delphine Francey

Publié le 29 avril 2023

Temps de lecture estimé : 4 minutes

Broye » La zone industrielle du secteur de la Plaine à Avenches pourrait accueillir une nouvelle entreprise. GRZ Technologies SA, start-up de l'EPFL qui a développé un système de stockage de l'hydrogène pour des clients

industriels, prévoit de s'y implanter en réalisant une usine. Le terrain constructible convoité, situé en bordure de l'autoroute A1, mesure plus de 10 000 m² et appartient à la commune.

Les autorités avenchoises souhaitent constituer un droit de superficie (Droit distinct permanent, DDP) sur 50 ans et réserver la parcelle jusqu'au 31 décembre 2025. «Notre volonté est de garder à terme la possibilité de récupérer ces surfaces pour des besoins futurs et de promouvoir l'aménagement de sociétés apportant des places de travail ainsi qu'une contribution financière», argumente la Municipalité dans son message adressé au parlement local. Ce dernier se prononcera sur cet objet le 25 mai.

La commune approchée

La commune a été approchée par la Communauté régionale de la Broye (Coreb) et GRZ Technologies, qui était à la recherche d'un terrain. «Nous sommes en discussion avec cette société depuis une année et demie. Nous avons été convaincus par la plus-value de cette entreprise innovante et du potentiel de nouveaux emplois très intéressant», commente le syndic Gaetan Aeby. La start-up compte à ce jour 28,5 emplois temps plein (ETP). Elle a pour ambition d'augmenter à 100 ETP d'ici fin 2025 et jusqu'à plus de 200 ETP en 2026. «Nous savons que nos projections sont très ambitieuses, mais le marché de l'hydrogène est celui où la courbe de croissance est la plus forte. Il y a trois ans, nous étions trois employés, notre société voit déjà sa courbe croître», indique Noris Gallandat, directeur et cofondateur de GRZ Technologies.

Fondée en 2017 en tant que spin-off de l'EPFL Valais à Sion, l'entreprise a développé une nouvelle technologie pour stocker dans une forme de container de l'hydrogène «de façon plus sûre, plus compact et plus efficace», poursuit l'ingénieur. Par exemple, l'électricité produite par les panneaux solaires sera transformée en hydrogène selon un processus d'électrolyse. C'est à ce moment-là qu'intervient GRZ Technologies. «Notre système stocke l'hydrogène ou le reconditionne en électricité. Nos clients sont des industriels: des producteurs d'énergies renouvelables ou des clients industriels à l'image de Gruyère Hydrogen Power SA. Notre marché cible est la Suisse et l'Allemagne, nous travaillons notamment sur le plus grand parc photovoltaïque européen près de Leipzig», expose Noris Gallandat. La Municipalité avenchoise précise que l'un des investisseurs et actionnaires de la start-up est la société Hyundai.

Parti de Grolley

GRZ Technologies a mené ses activités à Grolley de 2020 à mars 2023. Elle vient de quitter la localité fribourgeoise pour s'installer dans un bâtiment qu'elle loue à la route de la Plaine à Avenches en attendant que son projet d'usine se concrétise. «Nous avons besoin de davantage d'espace pour pouvoir développer nos activités. Nos critères de choix étaient de disposer d'un bâtiment rapidement, à proximité de l'ancien site et proche des accès routiers et des transports publics», déclare le directeur en ajoutant que le siège social sera aussi déplacé dans la cité romaine.

La future usine permettra d'assembler les produits avec comme secteurs d'activité la mécanique, l'électricité et la soudure. «Actuellement, deux tiers de nos activités sont basés sur la technique et l'ingénierie et un tiers sur le

montage. Nos projets de croissance équilibreront ces domaines», poursuit Noris Gallandat. Le montant d'investissement de la future construction n'est pas communiqué. Quant au planning, le directeur estime qu'il est trop tôt pour avancer des dates.

Comme la société est une entreprise innovante active dans les énergies renouvelables, la Municipalité avenchoise souhaite lui octroyer une aide financière importante pour faciliter son implantation sur la commune. Alors que la rente de base du DDP est fixée à 9 fr. le m², soit 93 400 fr. par année, la commune propose de mettre 3 fr. par m² pour les six premières années. C'est-à-dire un total de plus de 186 000 francs. L'exécutif précise dans son message que le canton de Vaud versera le même montant, qui sera répercuté sur le prix de la rente. Au final, GRZ Technologies payera pendant les six premières années 3 francs par m². En parallèle, elle demandera un soutien auprès de la Coreb, via le fonds de développement régional.
